



Communauté de Communes  
de Desvres-Samer

Extrait du registre des délibérations

Séance du 22 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le jeudi vingt-deux février à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi quinze février, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

**Délibération n°13-2024-02-22**

Etaient présents :

M. Jean PICQUE, M. Christophe GUCHE, M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Philippe DELBARRE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Jean-Claude RETAUX, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Grégory SMERCK, M. André BAHEUX, M. Hervé BROUART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Annick POCHET, M. Alain MACQUINGHEN, Mme Laurence LEFEBVRE, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Francis GRANDERIE, M. André GOUDALLE.

Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à M. Marc DEMOLLIENS  
M. Jean-Pierre FRANCOIS à M. Francis GRANDERIE  
M. Philippe DEMOLLIENS à M. André GOUDALLE  
Mme Cristina BASTIDE à M. Luc VAN ROEKEGHEM

Etaient remplacés :

M. André LELEU par M. Mathieu DELATTRE  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

Etaient excusés :

- Mme Nicole DARQUES
- M. Guy LAMBERT
- M. Bernard TASSART
- M. Joël COQUET

Etait absente :

Mme Ludivine MOREAU

Secrétaire de séance : M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	41
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	4
Absents	1
Nombre de votes	47

## Délibération n°13-2024-02-22

### **Objet : organisation du ramassage des encombrants**

Depuis plusieurs années, les services techniques de la Communauté de Communes de Desvres-Samer procèdent une fois par an au ramassage des encombrants de porte à porte dans les communes.

Petit à petit, ce service gratuit a amené des difficultés :

- problèmes de sécurité la veille
- disparition des matières valorisables...
- les abus de citoyens (volume trop important au ramassage)
- vols

Aussi, il est proposé de mettre en place une nouvelle organisation de la collecte des encombrants :

- prise de rendez-vous préalable, date fixée par le pôle technique déchets
- prestation payante, 20€/RDV
- règlement avant interventions
- limiter à 2 RDV par an et par foyer
- limiter à 4m3 par rendez-vous
- lister les déchets à prendre avant le RDV

Les déchets suivants seront refusés lors de la collecte :

- les carcasses automobiles,
- l'amiante,
- les déchets de démolition,
- les pneumatiques,
- les objets tranchants,
- les résidus liquides,
- les déchets liés à l'activité professionnelle,
- Les objets trop lourds (doivent être soulevables par 2 agents)
- Les pots de peinture non vidés
- Les déchets verts

Il est demandé au conseil communautaire d'approuver la nouvelle organisation et la prestation payante de 20€ par rendez-vous.

<small>           Accuse de réception en préfecture            062-200018083-20240222-D1320240222-DE            Date de télétransmission : 27/02/2024            Date de réception préfecture : 27/02/2024         </small>
---

**Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, approuve la nouvelle organisation et la prestation payante de 20€ par rendez-vous par :**

- **32 voix pour**
- **9 voix contre (Etienne MAES, Christophe GUCHE, Patrick QUIERTANT, Alain MAQUINGHEN, Mathieu DELATTRE, André BAHEUX, Annick POCHET, Fabienne FOURRIER, Philippe DELBARRE)**
- **6 abstentions (André GOUDALLE, Philippe DEMOLLIENS, Michel DUFAY, Marc DENAVAUT, Dominique PAQUES, Maryse BEAUSSE)**

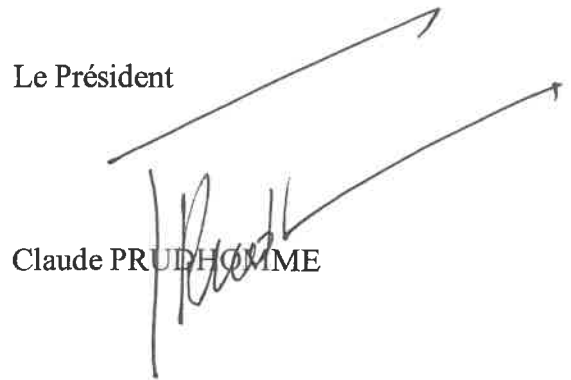
Fait et délibéré à Desvres, le 22 février 2024

Le secrétaire de séance



Vincent LACHERE

Le Président



Claude PRUD'HOMME

**Après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, approuve la nouvelle organisation et la prestation payante de 20€ par rendez-vous par :**

- **32 voix pour**
- **9 voix contre (Etienne MAES, Christophe GUCHE, Patrick QUIERTANT, Alain MAQUINGHEN, Mathieu DELATTRE, André BAHEUX, Annick POCHE, Fabienne FOURRIER, Philippe DELBARRE)**
- **6 abstentions (André GOUDALLE, Philippe DEMOLLIENS, Michel DUFAY, Marc DENAVAUT, Dominique PAQUES, Maryse BEAUSSE)**

Fait et délibéré à Desvres, le 22 février 2024

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE

Le Président

Claude PRUDHOMME